

DENOMINATION

**ASSAINISSEMENT
2022**

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
2022**

Nombre de membres en exercice : 15	
Nombre de membres présents : 12	
Nombre de suffrages exprimés : 15	
Votes	Contre
	Pour
	0
	15

Date de la convocation le 23 mars 2023
Séance du 30 mars 2023

Le Conseil Municipal réuni, sous la présidence de Pierre LAULAGNET, Maire, après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2022 dont les résultats conformes au compte de gestion se présentent comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	28 632,30 €	66 813,08 €
Opérations de l'exercice	28 632,30 €	45 237,41 €
TOTAUX	57 264,60 €	112 050,49 €
Résultat de clôture	/	83 418,19 €

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
17 131,71 €	11 260,23 €
17 131,71 €	25 996,48 €
37 263,42 €	37 256,71 €
/	20 125,00 €

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
45 764,01 €	78 073,31 €
45 764,01 €	71 233,89 €
149 307,20 €	149 307,20 €
/	103 543,19 €

Besoin de financement
Excédent de financement

20 125,00 €

Restes à réaliser

13 500,00 €

0,00 €

Besoin de financement des RAR
Excédent de financement des RAR

13 500,00 €

/

Besoin total de financement
Excédent total de financement

6 625,00 €

/

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

/ au compte 1068 investissement

83 418,19 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Ont signé au registre des délibérations : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Simone GUICHARD, Agnès GUIGON, Jérôme MERCOYROL, Sophie ALLELOUD, Bernard PUEYO, Catherine LEYNON, Michel PREVOST

Pour expédition conforme,
le 31 mars 2023
Le Maire, Pierre LAULAGNET

Excusés : Claire BOMBRUN a donné procuration à Agnès GUIGON, Philippe EUVRARD a donné procuration à Jérôme MERCOYROL, Tiphaine FARGIER a donné procuration à Carole THOMAS
Le (la) Secrétaire de séance
Jérôme MERCOYROL



DÉLIBERATION N°2023/14